



Déplacement Interne au sein de la ville: Prévention, Protection et Solutions
Réunion du Groupe de Pilotage du GP20
le 17 Juin 2020, 15 :00-17 :30 CEST

Contexte

Le déplacement interne est un phénomène de plus en plus urbain. On estime qu'en 2018, 52 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison d'un conflit vivaient dans les villes de 12 pays.¹ Alors que le monde continue à s'urbaniser rapidement, les villes sont de plus en plus touchées par les dangers naturels. Les conflits sont également de plus en plus centrés autour des zones urbaines. Les conflits et les catastrophes qui touchent directement les villes obligent les gens à se déplacer au sein de leur ville et vers d'autres villes. De plus, dans certains pays, les déplacements internes sont un facteur majeur d'urbanisation, car les personnes déplacées des zones rurales, en raison des conflits, de la violence, de la sécheresse et d'autres conséquences liées au climat, cherchent ainsi refuge dans les zones urbaines. Le défi consiste donc à permettre au système urbain de protéger, d'aider et de rendre possible des solutions durables pour les personnes déplacées internes (PDI) tout en contribuant à la réalisation de l'Objectif du Développement Durable (ODD) 11 – Villes et Communautés Durables.

Les PDI font face à des défis uniques dans les villes, selon la ville et leur capacité d'adaptation.² Les PDI arrivent souvent en ville avec un minimum de biens, de contacts personnels et de documents d'identité, et peuvent être victimes de discrimination. Cela complique leur accès au logement, aux services et aux emplois, tout comme la concurrence accrue pour le travail et la faible demande de compétences des PDI des zones rurales. Cela augmente le risque d'exploitation et peut favoriser des mécanismes d'adaptation dangereux. Leurs possibilités de logement ont tendance à se réduire au fil du temps, car ils épuisent leurs avoirs, leurs revenus restent peu fiables et le coût du logement augmente en raison d'une plus forte demande. Beaucoup rejoignent les rangs des citoyens pauvres dans des agglomérations informelles où ils sont confrontés à un logement inadéquat, à un accès limité ou inexistant aux services, à des risques pour leur santé et à un risque de déplacement secondaire en raison d'une faible sécurité des biens et du logement et d'une vulnérabilité aux catastrophes naturelles. En outre, ils subissent simultanément la dépossession, l'appauvrissement et la perte de leurs droits, ce qui peut diminuer leur sens de dignité et d'estime de soi.³

En même temps, les personnes déplacées constituent un groupe hétérogène dont les besoins, les vulnérabilités, les capacités, les atouts et les stratégies d'adaptation sont différents. Comme certains autres résidents urbains peuvent être confrontés à des défis similaires, des interventions locales intégrées dans des stratégies plus larges de planification et de croissance urbaines sont nécessaires pour un développement inclusif. En élaborant et en mettant en œuvre des politiques et des stratégies inclusives dans les zones urbaines, éclairées par des données sur les divers besoins, vulnérabilités et préoccupations en matière de protection des PDI et de leurs communautés d'accueil, les villes peuvent contribuer à apporter une réponse au problème du déplacement et aider les PDI à regagner accès à leurs droits et à reprendre une vie normale en parallèle au développement urbain. Le déplacement interne vers les villes peut accroître le marché du travail, injecter du capital humain dans l'économie locale et introduire de nouvelles idées, perspectives et méthodes de travail, qui peuvent être mises à profit pour le développement local.

¹ IDMC, 2019, Global Report on Internal Displacement, p. 63, available at: <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/>

² IDMC, 2019, Global Report on Internal Displacement, p. 89, available at: <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/>

³ ICRC, 2018, Displaced in Cities: Experiencing and Responding to Urban Internal Displacement Outside Camps, available at: https://shop.icrc.org/displaced-in-cities-experiencing-and-responding-to-urban-internal-displacement-outside-camps-2926.html?__store=default

La responsabilité de fournir protection et assistance aux PDI incombe en premier lieu à l'État sous la juridiction duquel les PDI résident. Le déplacement urbain impose aux mairies et aux autorités locales la responsabilité d'équilibrer les besoins des populations déplacées et de leurs communautés d'accueil et de coordonner les réponses tout en gérant le développement et l'expansion urbaine. Cependant, les autorités manquent souvent d'expérience, de capacités et de ressources pour se préparer, répondre et gérer des situations de déplacement internes, et ont une influence limitée sur les services qui sont gérés au niveau central ou régional et qui ne relèvent pas de la responsabilité de la municipalité. C'est pourquoi la réponse aux situations de déplacement nécessite une coordination verticale entre les autorités locales et centrales, et une coordination horizontale entre les ministères et les prestataires de services. Elle exige également d'apporter de l'aide humanitaire immédiate et de trouver des solutions durables aussi rapidement que possible dans le cadre d'un processus de planification qui, par sa nature même, peut prendre des années, voire des décennies, à mettre en place.

Les déplacements urbains ont mis en évidence l'importance que joue la société dans la protection et l'assistance aux populations touchées. Les foyers d'accueil sont souvent les premiers à réagir au déplacement, en accueillant les membres de la famille élargie et en mettant à disposition des chambres qui peuvent être louées. Les organisations communautaires, les entreprises locales et les communautés religieuses ont également renforcé leur soutien aux populations vulnérables, tandis que les marchés locaux se sont adaptés à la demande accrue de nourriture et de biens essentiels et les employeurs locaux ont utilisé la main-d'œuvre accrue. Malgré leur soutien généreux aux personnes déplacées, sur le long terme, les communautés sont souvent en difficulté, car leurs propres ressources et le soutien du gouvernement ou d'autres acteurs diminue avec le temps.

Le système humanitaire, qui met traditionnellement en œuvre des réponses sectorielles à court terme pour aider directement les personnes touchées par une crise, a dû faire face à la complexité des milieux urbains. Ces dernières années, les organisations humanitaires et de développement, les communautés touchées, les autorités locales, la société civile et les entreprises locales ont formé des coalitions prometteuses pour répondre aux besoins des communautés déplacées et d'accueil,⁴ soutenant ainsi une approche globale de la société. Ces formes locales d'organisation, de participation et de collaboration suscitent un regain d'intérêt pour les solutions locales - une approche locale tenant compte de la dimension culturelle - et offrent des preuves tangibles pour guider la réponse au déplacement interne en milieu urbain

Afin de maximiser le potentiel des systèmes urbains pour aider et faciliter efficacement des solutions durables pour les PDI, il est nécessaire d'intégrer les approches à long terme basées sur le contexte local avec des réponses sectorielles, ainsi que d'améliorer la coordination verticale et horizontale, essentielle par une approche globale de la société

Objectifs

Cette réunion est co-organisée par l'initiative Principes Directeurs PD20 (ou GP20 en anglais) sur les déplacements internes et l'Observatoire des situations de déplacements internes (IDMC), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Service Conjoint pour le Profilage des Déplacés Internes (JIPS) et ONU-Habitat. L'initiative GP20 vise à faciliter le partage des expériences et des enseignements tirés sur les déplacements internes ainsi qu'à promouvoir une action stratégique pour prévenir, gérer et résoudre les déplacements internes conformément aux Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays.

L'objectif des réunions du Groupe de Pilotage du GP20 est de présenter les efforts déployés par les gouvernements et d'autres acteurs pour prévenir, gérer et résoudre les déplacements internes et d'en tirer des enseignements. Les représentants des gouvernements partagent les pratiques et enseignements tirés afin de stimuler un échange interactif avec les autres parties prenantes du

⁴ ICRC, 2018, Displaced in Cities: Experiencing and Responding to Urban Internal Displacement Outside Camps, available at: https://shop.icrc.org/displaced-in-cities-experiencing-and-responding-to-urban-internal-displacement-outside-camps-2926.html?__store=default

GP20, comprenant les agences des Nations Unies, ONG, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Banque mondiale.

Les objectifs de cette réunion du Groupe de Pilotage du GP20 sont les suivants:

- Partager des pratiques et des politiques efficaces sur la manière de prévenir, de gérer et de résoudre les déplacements urbains et de renforcer la résilience des communautés déplacées et d'accueil face au risque de déplacement ;
- Discuter de la pertinence, de la forme et de l'importance de la participation des PDI, de la collecte et de l'analyse des données, des lois et des politiques, et des solutions durables au déplacement interne urbain ;
- Rendre compte des technologies émergentes qui soutient la prise de décision (collecte, analyse et cartographie des données) et des approches novatrices de facilitation et de gestion (plateformes numériques, blockchain, contrats intelligents)
- Discuter de la manière dont les approches sectorielles, la gouvernance à niveaux multiples et les approches multipartites peuvent être efficacement mobilisées dans les villes pour prévenir et apporter une réponse aux déplacements internes ;
- Discuter des principaux défis et des lacunes des réponses actuelles et identifier les possibilités de renforcer et d'étendre les actions qui préviennent et apportent des réponses au problème du déplacement interne dans les villes ; et
- Formuler de nouvelles idées et recommandations qui peuvent éclairer les délibérations du Groupe de haut niveau sur le déplacement interne.⁵

Questions clés

Les intervenants sont invités à aborder les questions clés suivantes :

Mobiliser les acteurs concernant les déplacements urbains

1. Comment les autorités nationales et locales sont-elles mobilisées pour faire face aux déplacements internes urbains ? Comment est-ce que le budget et le pouvoir de prise de décision sont-ils répartis entre les autorités nationales et locales ? Quelles sont les avantages pour les résidents locaux et les représentants politiques ?
2. Comment les plans de redressement urbain peuvent-ils être liés au travail des acteurs de l'aide humanitaire, du développement, de la paix et de la réduction des risques de catastrophe pour garantir que les personnes déplacées et les personnes à risque d'être déplacées ne soient pas oubliées et que toutes les communautés s'engagent dans ces processus ?
3. Quels sont les capacités et les outils nécessaires au niveau local et comment peuvent-ils être articulés pour le partage des connaissances ?

Systématiser le soutien aux personnes déplacées dans les villes

4. Comment les autorités locales ont-elles évalué l'emplacement, les besoins et les capacités des personnes déplacées dans leurs villes ainsi que la prestation de services pour répondre à ces besoins ? Comment ces données ont-elles été utilisées dans le développement urbain ?
5. Comment les autorités locales ont-elles géré et financé les réponses au déplacement urbain et coordonné avec les prestataires de services opérant aux niveaux national et régional ?
6. Comment les mécanismes de planification urbaine et de financement peuvent-ils aider à répondre et à s'adapter aux besoins de déplacement à court terme, à gérer et à exploiter les possibilités économiques de déplacement à long terme, et à renforcer la cohésion sociale entre les communautés d'accueil et les communautés déplacées ?
7. Comment le déplacement interne peut-il être géré comme un thème essentiel dans les politiques urbaines nationales, permettant d'aligner les engagements nationaux en faveur des

⁵ The High-Level Panel on Internal Displacement was established by the UN Secretary-General to focus on addressing protracted displacement and achieving durable solutions for internal displacement situations. Please see <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2019-10-23/secretary-generals-statement-announcing-the-establishment-of-high-level-panel-internal-displacement> and <https://www.un.org/sg/en/content/sg/personnel-appointments/2019-12-03/high-level-panel-internal-displacement>

programmes de déplacement interne avec la politique nationale d'investissement pour le développement stratégique ?

8. Comment les gouvernements locaux peuvent-ils mettre en place des systèmes de gestion des griefs qui permettent aux personnes déplacées d'évaluer leurs prestations de services ?

Actions visant à soutenir l'inclusion des personnes déplacées dans les villes

9. Quels sont les exemples novateurs de facilitation de solutions durables pour les personnes déplacées dans les villes ?

10. Quels sont les principaux défis et lacunes des réponses actuelles au déplacement interne en milieu urbain et quelles pratiques ont été développées pour y répondre ?

11. Quels sont les exemples novateurs d'engagement concerté des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la réponse au déplacement interne dans les villes ?